

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société:	Schulz Farben- und Lackfabrik GmbH	
Rue:	An der Altnah 10	
Lieu:	D-55450 Langenlonsheim	
Téléphone:	+49 (0)6704 9388-0	Téléfax: +49 (0)6704 9388-50
e-mail:	infoIG@schulz-farben.de	
Internet:	www.schulz-farben.de	
Service responsable:	infoIG@schulz-farben.de	

**Fournisseur**

Société:	Gamma
Rue:	Postbus 100
Lieu:	NL-3830 AC Leusden
Téléphone:	+31 (0) 88-010 8618
Internet:	www.gamma.be

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Centre anti-poison Numéro de téléphone d'urgence: +32 (0) 70 245 245 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Information supplémentaire**

Ne contient pas de composants dangereux en concentrations significatives.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 2 de 10

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

**Après inhalation**

En cas de symptômes respiratoires:

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

NE PAS faire vomir.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
mousse résistante à l'alcool; Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Poudre d'extinction

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), suie, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>),  
Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un équipement de protection personnel.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Maniement sûr: voir rubrique 7

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 3 de 10

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Rincer abondamment avec de l'eau.  
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

##### **Information supplémentaire**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Conserver hors de la portée des enfants.  
Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.  
Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Protéger contre: Gel. inutilisable après congélation.  
Conserver à l'écart de la chaleur.  
Protéger des radiations solaires directes.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Base forte, Acide fort.  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.  
Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir les informations fournies par le fabricant.  
Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 4 de 10

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
-	Particules non classifiées autrement (fraction alvéolaire)	-	3		8 h	
-	Particules non classifiées autrement (fraction inhalable)	-	10		8 h	
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	-	10		8 h	

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
13463-67-7	dioxyde de titane			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	10 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	700 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Noms des agents	Valeur
13463-67-7	dioxyde de titane	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,127 mg/l
Eau de mer		> 1 mg/l
Sédiment d'eau douce		> 1000 mg/kg
Sédiment marin		> 100 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		> 100 mg/l
Sol		100 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

**Mesures d'hygiène**

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Porter des gants appropriés. Remplacer en cas d'usure! Voir les informations fournies par le fabricant.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration (durée maximale de port): 240min

Epaisseur du matériau des gants: 0,2mm

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection respiratoire**

Application au rouleau ou au pinceau En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 5 de 10

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	Nom commercial du produit/désignation	
Odeur:	caractéristique	
		<b>Testé selon la méthode</b>
pH-Valeur (à 20 °C):		8 - 9 ISO 976
<b>Modification d'état</b>		
Point de fusion:		non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		ca. 100 °C calculé.
Point de sublimation:		non applicable
Point de ramollissement:		non applicable
Point d'écoulement:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible	
<b>Inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
<b>Dangers d'explosion</b>		
Le produit n'est pas: Explosif.		
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Température d'inflammation:		non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>		
solide:		non applicable
gaz:		non applicable
Température de décomposition:		non applicable
<b>Propriétés comburantes</b>		
Non comburant.		
Non comburant (oxydant).		
Pression de vapeur: (à 20 °C)		23 hPa calculé.
Pression de vapeur: (à 50 °C)		123 hPa calculé.
Densité (à 20 °C):		ca. 1,2 g/cm <sup>3</sup> DIN EN ISO 2811-3
Densité apparente:		non applicable
Hydrosolubilité:		dispersible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>		
non déterminé		
Coefficient de partage:		non applicable
Viscosité dynamique:		non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 6 de 10

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 20,5 mm <sup>2</sup> /s ASTM D 445
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur:	non applicable
Taux d'évaporation:	non applicable

**9.2. Autres informations**

Seuil olfactif: non déterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: Gel.  
Conserver à l'écart de la chaleur.  
Protéger des radiations solaires directes.

**10.5. Matières incompatibles**

Comburant, Acide fort, Base forte

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>),  
Monoxyde de carbone

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 7 de 10

**Information supplémentaire**

Référence à d'autres sections: 2,3,15

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets néfastes**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Éliminer en observant les réglementations administratives.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

080112 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

**L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer en observant les réglementations administratives.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 8 de 10

**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	Non classifié

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	Non classifié

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	Non classifié
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	Non classifié

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):	max. 130 g/l
Sous-catégorie selon la directive 2004/42/CE:	Peintures intérieur/extérieur pour finitions et bardages bois ou métal - revêtements en phase aqueuse, Valeur limite COV: 130 g/l

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D):	2 - présente un danger pour l'eau
------------------------------	-----------------------------------



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 9 de 10

#### Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**COLOR INTENSE LAQUE BRILLANT RAL9010 BLANC CASSÉ\_102913\_102662\_Gamma BE**

Date de révision: 16.04.2020

Code du produit: REZ4576

Page 10 de 10

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*